

Les conseils de la Campagne « Ma Terrasse bois » Réaliser une terrasse bois sur un balcon ou en toiture d'immeuble



La réalisation d'une terrasse en bois sur un balcon ou en toiture d'un immeuble implique des spécificités de pose et des règles à respecter. Plusieurs critères sont à prendre en compte avant et pendant l'avancée du projet : organisation, accès et stockage, étanchéité, réglementation de pose, rendu esthétique du sens des lames, glissance, etc. Passage en revue des points d'attention à porter sur ce type de chantier avec Olivier Kaufman, dirigeant de Terrasse Nature et expert en pose de terrasses bois.

Une terrasse bois, installée en toiture d'immeuble ou sur balcon, ne présente pas de singularité particulière quant au choix d'essence (bois traités Classe 4, bois exotiques, bois composites) ni aux règles d'entretien. Ces terrasses sont exposées aux mêmes sollicitations que n'importe quelle autre terrasse en bois : pluie, vent, UV, etc. Côté réglementation, les conventions sont les mêmes en fonction des surfaces : 5 m² (aucune déclaration nécessaire), jusqu'à 20 m² (déclaration préalable de travaux) et au-delà de 20 m² (permis de construire obligatoire).

L'étanchéité, un critère essentiel

« Pour ce type de terrasses en bois, l'intégrité des systèmes d'étanchéité, en toiture ou en balcon carrelé en béton, doit impérativement être respectée, rappelle Olivier Kaufman. Par exemple, une membrane d'étanchéité en toiture-terrasse ne doit absolument pas être percée ».

Il est conseillé d'avoir l'accord préalable de la copropriété avant d'engager les travaux. « Il ne faut pas hésiter à remplacer une membrane d'étanchéité ancienne, car une fois la terrasse posée, il sera beaucoup plus compliqué et coûteux d'effectuer sa rénovation », conseille le dirigeant de Terrasse Nature.

Des prescriptions de mise en œuvre normalisées

Les terrasses bois en toitures-terrasses et sur balcons s'installent par pose flottante, par une structure de lambourdes sur plots. Les règles de sa mise en œuvre (pose, écartement, résistance mécanique...) sont unifiées dans la norme de référence NF DTU 51.4 « Platelages extérieurs en bois ». Pour les platelages sur étanchéité, on doit se référer aux règles professionnelles pour la conception des toitures étanches avec protection par platelage bois, publiées par la Chambre Syndicale Française de l'étanchéité (CSFE).



Dans quel sens poser les lames de terrasse ?

Pour le rendu esthétique, il n'y a pas de règle particulière dans le sens de pose des lames, en longueur ou en profondeur. « Une pose parallèle à l'habitation donne un effet "pont de bateau" avec ses lames de grandes longueurs, tandis qu'une pose perpendiculaire à l'immeuble permet de garder une homogénéité avec le parquet intérieur », précise Olivier Kaufman.

Dans le cas d'une pose sur un balcon, la terrasse bois va relever le niveau du sol. « Il faut faire attention à ce que le garde-corps reste dans la norme d'un mètre de hauteur. Évidemment, il faut aussi s'assurer que le niveau de la terrasse ne soit pas au-dessus de celui des portes-fenêtres ».



Communiqué de presse – Février 2025

Contraintes logistiques et pratiques d'un chantier en immeuble

Pour le confort des occupants comme pour faciliter la mise en œuvre du professionnel, il est important de prendre en considération les spécificités d'un chantier en immeuble ou en appartement. *« Il faut prendre en compte les aspects logistiques pour amener les matériaux à pied d'œuvre, éventuellement prévoir un monte-meubles. Nous devons ensuite faire attention de ne pas endommager ou salir les parties communes ou le logement. Enfin, ne pas oublier que l'espace de travail et de stockage peut être étroit ou très contraint ».*



Entretien la terrasse pour éviter le phénomène de glissance

« Contrairement à une idée reçue, les lames de terrasses lisses ne sont pas particulièrement glissantes à partir du moment où les règles d'entretien sont respectées. Les lames rainurées, quant à elles, peuvent avoir tendance à favoriser l'accumulation de l'eau et le développement des mousses ». Des solutions permettent de réduire l'effet de glissance des zones les plus exposées telles que des profilés en aluminium ou des revêtements antidérapants.

Communiqué de presse – Février 2025

La campagne Ma Terrasse Bois est initiée par la FNB et le LCB, financée par France Bois Forêt et coordonnée par le CNDB

Présentation de la FNB



Organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France, la Fédération Nationale du Bois agit pour le compte d'entreprises et intervient dans les débouchés variés : exploitation forestière, première transformation du bois (sciage, tranchage...), deuxième transformation du bois (rabotage, collage, assemblage...), négoce bois, export, palette et caisses palettes, produits la construction (structure bois, aménagement intérieur et extérieur...), énergie. Elle a pour missions principales : d'être, pour le compte de ses adhérents, un interlocuteur privilégié et reconnu des pouvoirs publics, au niveau national et européen, ainsi que des représentants de l'amont forestier et des marchés ; de développer la compétitivité des entreprises des secteurs de la mobilisation du bois, de la 1^{ère} transformation, de la 2^e transformation, du négoce de matériau bois, de la palette et de l'énergie.

Plus d'informations : www.fnbois.com

Présentation de LCB



Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, à destination des marchés de la construction et de la rénovation. LCB fédère des importateurs de solutions bois ainsi que des agents commerciaux, des industriels (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), des négociants spécialisés bois (réunis sous le label Expert Relais Bois), ou encore des partenaires (ex. scieries, logisticiens, etc.). L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs.

Tous les membres de LCB sont signataires d'une Charte d'engagements RSE à travers laquelle ils s'engagent à acheter et à promouvoir des bois issus de forêts gérées durablement, à réduire leur impact carbone ou encore à soutenir des initiatives en faveur de la biodiversité, de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'économie circulaire. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. LCB a également lancé en 2022, l'Académie du Commerce du Bois. Cette dernière permet aux commerciaux de renforcer leurs connaissances générales et produits, à travers un apprentissage original sous la forme d'une vingtaine de modules e-learning.

Pour en savoir plus : www.lecommercedubois.org / www.academie.lecommercedubois.org

Présentation de France Bois Forêt



L'Interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, France Bois Forêt, cofinance, aux côtés des professionnels de la filière des actions collectives de promotion, de communication et de valorisation de la forêt française à travers notamment les différents usages du matériau bois. Ses champs d'intervention couvrent : la recherche, le développement et l'innovation afin de permettre aux produits transformés en France de répondre aux exigences normatives et réglementaires ; la promotion technique ou générique afin d'accroître la demande en bois au profit des producteurs et transformateurs de bois français ; l'éducation à l'Environnement, l'attractivité des métiers ; la mobilisation de la ressource forestière française ; la mise à disposition de données statistiques afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier les marchés et de suivre l'offre et la demande. France Bois Forêt encourage également l'innovation et l'exportation de produits transformés en soutenant les actions portées par Frenchtimber. Enfin, l'Interprofession nationale agit auprès de ses membres en tant qu'instance de concertation et de décisions pour assurer le dynamisme et la cohérence de ses actions.

Plus d'informations : franceboisforet.fr

Présentation du CNDB



Structure de résonance de l'ensemble de la filière française du bois, Le Comité National pour le Développement du Bois œuvre activement pour assurer le rayonnement du bois, matériau naturellement doté d'atouts essentiels pour la conception, la construction et l'aménagement. Les acteurs et professionnels de la filière, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage étant les premiers ambassadeurs du bois, le CNDB pourvoit à l'entraînement de la synergie de cet écosystème d'ampleur et déploie un panel de supports valorisant chacune des composantes amont et aval. De la formation à la communication, les supports, applications et contenus développés par le CNDB sont conçus comme des nœuds de rencontres des savoirs à destination de l'ensemble du spectre de la construction en France.

Contact presse : ARMSTRONG

Suké Churlaud : 06 13 65 61 53 – suke.churlaud@armstrong.space

Myriam Jeanne – myriam.jeanne@armstrong.space